

FEDERATION COLOMBOPHILE 10^{ème} Région

Côtes d'Armor – Finistère – Ile et Vilaine – Morbihan

CR de l'AG du 22 novembre 2014 à Ergué Gabéric
Début de l'AG à 09 h 25 accueil par René Hélias.
Accueil par le Président qui procède à l'appel des sociétés.
- Absentes : Laval et Plévenon.

Le Président propose d'agréer les cooptés pour les postes suivants :

- Commission de discipline : Marc Pessel,
- Chambre d'appel : Didier Gaonac'h,
- Trésorier : Yann Morceau,
- Instruction : Didier Hervieux
- Secrétaire : Pierre Vilaud.

Un vote à main levée est demandé.

- Pour l'instruction, 2 abstentions.
- Pour la discipline, 3 abstentions, 3 contre.
- Pour l'instruction, unanimité.
- Pour la chambre d'appel : 2 abstentions.
- Pour le secrétariat, 4 abstentions, 10 contre.
- Pour le trésorier, 6 abstentions.

M Bablée signale que Yann Morceau n'a pas fait partie d'un bureau durant deux ans et qu'aux dires du Règlement interne il ne peut prétendre au poste de Trésorier Fédéral.

Yann Morceau s'explique en précisant qu'il a pris cette trésorerie pour que le poste ne soit pas vacant, et que de toute façon cet « intérim » se termine à l'issue de cette AG et qu'il faudra pourvoir à son remplacement.

Nous en venons aux transports, le Président explique que le chauffeur André Pithon a bénéficié d'une formation FCOS et, que Hubert Laurent, n'a pas voulu. Concernant les véhicules, ils étaient essouffés et ont été vendus pour la somme de 1500 € (1000 + 500 €), qu'un véhicule a été acheté et ensuite équipé par les soins de Léopold Prono et Jean-Pierre Le Déleter. (Société d'Auray)

Mme Janssen demande pourquoi 1500 € alors que l'on nous en avait proposé 3000 € ?

Réponse Hubert Quintin la différence intervient en remise sur l'Ivéco.

Lors du CA du 18 octobre, il a été mis sur pied une commission transports composée de MM Philippe Hamon, Joël Suignard, René Leux, et Pierre Vilaud sous la houlette du Président. Cette commission doit proposer un cahier des charges mais n'a pas de pouvoir décisionnel.

Le Président évoque la saison sportive qui a été chahutée par la météo et le grave évènement survenu lors du concours de Montauban/Tarbes.

Il parle également de la communication, nous devons faire parler de nos pigeons dans Ouest France, le Télégramme et FR3.

Nous revenons sur les moyens de transport.

Le Finistère a son camion type VL, idem pour l'Ile et Vilaine et la société d'Auray a une camionnette pour amener les pigeons du Morbihan au lieu de regroupement à Guer.

Rien en Côtes d'Armor.

Le Camion fédéral qui peut transporter 112 paniers.

L'étude qui avait été faite pour l'achat de ce camion avec une possibilité de 16 pigeons / paniers a évoluée en 2014 avec 12 pigeons / panier ;

Le Président dit qu'il y a de moins en moins de colombophiles, avec des moyens de transport et que l'on doit s'arranger.

R. Hélias dit que le camion fédéral appartient à tous les Bretons, qu'il faut faire en sorte de ne pas penser aux camions 29 et 35, mais qu'ils pourraient être utilisés en secours et aimerait que nous restions sur les moyens de la fédération.

Le Président dit que lorsqu'il a pris la présidence, qu'il n'y avait pas de « Commission Transport » elle a été mise en place et a commencé ses travaux le 4 novembre.

Tous les groupements veulent être transportés par le camion fédéral pour tous les concours de fond.

Il est évoqué un quota de pigeons par concours.

La commission a décidé de se renseigner pour une remorque qui serait attelée au camion, sur lequel devra être fixé un crochet d'attelage.

Un devis a été demandé à un constructeur, il sera étudié par la commission et soumis au CA.

Le ramassage continue d'être avec le transport, le chantier principal, Caulnes ne serait pas bien placé pour le ramassage du Finistère.

Une grosse discussion s'engage à propos de la garde du camion et le problème du chauffeur.

Un amateur d'Ille et Vilaine demande qu'il y ait un convoyeur et qu'il y ait un logement pour les deux.

Le Président explique que s'il y a un convoyeur, cela va augmenter les coûts.

Le Président dit que le CR du CA a été diffusé aux membres du CA et que certains l'ont diffusé à d'autres. Le CR final doit avoir l'aval du CA avant toute diffusion, il doit être uniquement diffusé après corrections éventuelles par les membres du CA.

Le Président répond que la commissions attend des propositions et dit que le centre Bretagne n'est pas Caulnes ou Messac.

Il faut donc proposer des solutions pour 2015.

M. Lemoine dit qu'il n'y a pas de solution dans le 22, M. Grassard dit qu'il avait proposé l'achat d'un camion mais n'a pas été suivi.

Henri Gandon dit que les groupements qui ont un camion doivent le rentabiliser et deviennent concurrents de la fédération, qu'il faut envisager d'autres éléments à étudier et qu'aller les uns contre les autres n'arrangera rien.

Le Président dit que si nous pouvons mutualiser les transports, il n'y aurait pas besoin de remorque et que cela économiserait l'argent de la fédération

Philippe Hamon dit que avec la remorque, cela facilitera tous les transports. René Leux a fait des tableaux, mais le camion est trop petit, on ne peut plus aller sur des concours de 2500 pigeons. Avec la remorque, ce sera pour un ou deux, trois concours au plus.

Que compte tenu des coûts qui augmentent, les prix par bec vont augmenter, à quel prix ? Il envisage un prix par bec en fonction de la distance.

M. Bablée dit qu'en 2013 il y avait dans certains concours plus de 1300 pigeons et que d'office le camion était trop petit.

Le Président redit que la remorque servira pour deux ou trois concours et qu'il sait depuis longtemps que le problème de transports va se poser.

Joël Suignard propose que la commission étudie, en plus de l'éventuel achat d'une remorque, la vente du camion actuel pour en acheter un plus grand, type 19 tonnes ?

Le Président dit qu'il a vu J.J.Dupuis et que partout les sociétés revoient leurs moyens de transports.

Il va envoyer un mail aux Présidents de groupements pour savoir s'il y a des camions à vendre.

Un amateur dit qu'il n'y a personne d'Ille et Vilaine au CA, mais le Président réplique que malgré ses mains tendues il n'a jamais eu de réponse à ses appels.

M. Lemoine dit que si le prix par bec est à 2€ ou 2,5€, le camion sera suffisant, il dit qu'en 3^{ème} région le prix par bec est de 2 € sans classements.

Le Président propose une pause de 10 minutes.

Reprise à 11 h 15 en suivant l'ordre du jour, la trésorerie.

Yann Morceau explique qu'il a quelques difficultés à retrouver des justificatifs concernant un virement en début de période comptable.

Il explique qu'il y avait trois comptes ; un administratif, un transport et un livret bleu.

A partir du 1^{er} novembre 2014 le compte administratif et le compte transport sont fusionnés afin de réduire les frais bancaires et les fraudes à la carte bancaire, le CA a donné son accord.

Il a remis à chaque Président de groupement un document, compte d'exploitation qui récapitule l'ensemble des événements de l'année et qui explique tout ce qui a été fait. Si des amateurs veulent les détails des comptes qu'ils les demandent à leur Président de groupement.

Le fait de ne pas remettre à chacun document permet d'économiser papier et encre.

Madame Janssen dit qu'au niveau national, les membres du CA ont l'ensemble du bilan avant l'AG.

Comme il y a moins de 500 amateurs dans la région, elle n'est pas tenue d'avoir un commissaire aux comptes.

Le détail de ce compte d'exploitation n'est pas repris dans ce C.R.

A noter que n'avoir qu'un chauffeur a réduit les dépenses par rapport à 2013.

Le trésorier parle de l'amende que le chauffeur a eue pour utilisation du téléphone au volant et payée avec la carte bleue de la fédération.

Un prêt a été fait à la société d'Auray pour l'achat d'une camionnette, 3000€ sur quatre ans, remboursables par annuités majorées au taux du livret A (1%)

Les recettes ont été plus faibles cette année à cause de concours annulés et par un nombre moins important de pigeons enlogés. Il en ressort un déficit de 5430,34 €

En caisse, il y a, tous comptes confondus 32984,20€ à la clôture fin octobre 2014.

M. Bablée pose des questions concernant l'indemnisation reçue par St Pol, Yann Morceau dit avoir découvert cette indemnité au CA du 18 octobre 2014 à Loudéac.

René Hélias dit que l'indemnité de 250 EUR a été versée au SG 29 - Pour un trajet Guingamp Caulnes - sur des données identiques (EUR/km) à celle versée à St Pol.

L'indemnité de 900 EUR versée à ST Pol n'a rien à voir avec le SG 29. Le détail est bien dans le compte d'exploitation remis le jour de l'AG.

Yann Morceau répond que l'indemnité a été versée pour respecter la parole du Président.

Henri Gandon précise qu'il est très content du travail effectué par le trésorier, car tout est transparent dans les « rapports », le Président répond qu'il doit en être ainsi.

Si achat de remorque, l'amortissement sera plus long entre 8 et 10 ans et que cela grèvera le budget.

Yann Morceau reparle du chauffeur qui a prélevé 300€ sans autorisation ni justificatif et que c'est illégal.

Il précise aussi qu'il attend encore les commandes de bagues et que s'il ne les a pas aujourd'hui avec le chèque, la commande partant lundi 24, s'il n'a pas ces commandes, les sociétés attendront. Il précise également qu'il tiendra la fonction jusqu'à la distribution des dites bagues et qu'ensuite il faudra trouver un nouveau trésorier.

Pour 2015, il sera établi un contrat de travail afin que toutes ses fonctions soient bien définies. Un courrier lui sera adressé en ce sens.

Le Président propose de trouver un autre chauffeur au cas où il ferait faux bond ou en cas de maladie. Eventuellement dans le 29 (nord) où pourrait être stationné le camion.

P. Lemoine dit que le chauffeur actuel a eu une formation FIMO et que si autres chauffeurs, il faudra exiger la FIMO.

Mme Janssen dit que l'an dernier, le chauffeur avait également « piqué » de l'argent avec la carte bleue.

Yann Morceau évoque les documents qui sont remis au camion pour transmission au trésorier dont certains sont très bien et d'autres de vrais brouillons et qu'il faut que ceux qui s'occupent des enlogements se rendent compte que le trésorier et le classificateur n'ont pas un travail facile.

M. Bablée propose que soient uniformisées les feuilles d'engagement, tel qu'ils se font déjà en Ille et Vilaine.

Instruction :

D. Hervieux est à la disposition de tout le monde.

Contrôle :

Y le Gouellec n'a rien à dire sauf le fait qu'il ait été convoqué par la Fédé Nationale pour une réunion de la commission de contrôle mais qu'il n'a pu y aller, étant au travail ce jour-là.

M. Bablée dit que des contrôles doivent être effectués : C'est au Président Fédéral de les provoquer.

Scientifique :

René Leux, suite aux critiques dit qu'il n'y a pas beaucoup de volontaire pour le CA, qu'il faudrait arrêter les procédures et qu'il y a eu beaucoup d'amateurs lésés. Le problème des transports aurait du être vu lors de l'ancienne mandature. Il y a deux groupements avec camion et deux sans. La solution proposée était-elle la bonne ? C'est comme la politique, mais le CA de la région n'est pas composé de trois personnes

et qu'il faut aider la région avec des bénévoles et non des gens qui critiquent en permanence de façon négative.

Il a été reproché à René Leux des simulations avec tableaux, la critique est facile, on tape dans le dos des gens qui font le boulot tant en fédé qu'en groupements. Si certaines personnes ont la vérité, il les invite à pendre les postes.

Sportive :

J Bernard, saison pénible, la plus pénible depuis 10 ans et concours avec des vitesses très faibles.

Reparle du Problème de MONTAUBAN.

Il remercie P. Lemoine qui en pensant gêner la région en demandant un contrôle du camion par la DSV a permis d'obtenir une homologation pour 4 ans.

Ce dernier dit que le camion a un problème de segmentation car il fume, qu'il n'y a pas d'aérations et que les pigeons doivent se poser pour boire car les siens arrivent avec les pattes crottées.

Le Président dit qu'il va voir pour modifier et faire des aérations et qu'il faudra également le passer aux mines car s'il y a des travaux à effectuer il y aura le temps d'ici la prochaine saison.

Jean Bernard remercie Léopold Prono et Jean-Pierre Le Deleter pour tout le travail effectué sur le camion.

Il procède ensuite à la remise des prix et félicite les Bretons primés au championnat de France.

Yann Morceau remet les chèques à chaque amateur classé.

Le Président remet la médaille des 50 ans à M. Bonnechère, et le mérite colombophile à MM. Hevagault et Toulemont.

Retour de vol, prix des transports, le Président signale M. Claude Clément voudrait un concours sur Bergerac (inter-régions).

Le Président évoque la faisabilité pour 2015 d'un concours Montauban semi national avec dotations de prix en conséquence.

René Hélias souhaite que le camion fédéral ramasse les pigeons du 29 en deux points : St Pol ou Guingamp et Châteauneuf du Faou. Il expose le fait que les pigeons du 29 qui doivent traverser la mer sur 40 à 50 km et que les amateurs du 29 sont lésés

Le Président remercie l'assemblée et lève la séance à 13 heures 15.

Le tirage au sort des sociétés pour représenter la fédération l'AG du Touquet en effectué au cours du déjeuner commun.

Le secrétaire

Pierre Vilaud

Le Président

Hubert Quintin